PROCÈS VERBAL - COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 24 SEPTEMBRE 2024 2024 - PV N°8

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de matchs

FORFAITS D'UNE JOURNEE

- D4 poule A N°28830760 Ent. Sportive Périgord Vert 2
- Féminines à 8 poule B N°28945399 La Tour Mareuil Verteillac
- Féminines à 8 poule B N°28945400 Ent. La Bachellerie Thenon
- Féminines à 11 N°28903389 Bergerac Périgord F.C. 2

FEUILLES DE MATCH TRANSMISES A LA COMMISSION DE DISCIPLINE

- D1 Seripub24 N°28827922 Castellevequois JS1 / Bassimilhacois FC1
- D2 poule B N°28828482 Pays de l'Eyraud 1 / Foot Sud Bastide 1
- D3 poule C N°28831986 Lalinde Couz Sauv 1 / Belvesois FC1
- D4 poule C N°28829766 Annesse et Beaulieu 2 / St Pierre de Chignac 1

FEUILLES DE MATCH INCOMPLETES

- D2 poule B N°28828484 COC Chamiers 2 / Sarlat Marcillac 2

Les Présidents :
GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance :
GUILLAUMEAU Jessica

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD
secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle